DEPARTEMENT DE LA SOMME

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir

Communauté de Communes Nièvre et Somme

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL OUEST AMIENS

Arrêt Projet

Commune de La ChaussÃ©e Tirancourt

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du :

Le Président

verdi
Sensible à vos ambitions

ECHELLE 1:2 000

4.2

Légende

Limite de zone

Périmètre de zone

DESTINATION DES SOLS

- UA : Zone urbaine mixte dense
- UB : Zone urbaine mixte périphérique
- UC : Zone urbaine mixte correspondant aux extensions récentes
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- 1AU : Zone d'urbanisation à court terme à vocation mixte
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- N : Zone naturelle à constructibilité limitée

PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES

- Haie à protéger

Patrimoine à protéger

- Patrimoine bâti à protéger
- Arbre remarquable
- Présence d'une zone à dominante humide du SDAGE Artois Picardie
- Bâtiment agricole pouvant bénéficier du changement de destination
- Linéaires commerciaux soumis à un autorisation de changement de destination au titre du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre d'Attente de Projet Global d'Aménagement

ZONES OU SECTEURS SOUMIS A DES CONTRAINTES OU DES RISQUES

Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par débordement

- (i) : secteur soumis à un enjeu inondation
- Zone et secteur soumis à un enjeu inondation très fort
- Zone et secteur soumis à un enjeu inondation fort

Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par ruissellement

- Axes de ruissellement
- zone tampon de 5 mètres
- zone tampon de 10 mètres

Zones et secteurs soumis à des dispostions particulières vis à vis de la gestion des eaux pluviales

- indicée "(r)" : zones et secteurs à risque
- indicée "(p)" : zones et secteurs prioritaires

INFORMATIONS

- Localisation informative des bâtiments agricoles à la date du diagnostic agricole
- Limites communales
- Bâti existant
- Limites parcellaires
- Cours d'eau

0 100 200 m

Source cadastre : PCN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat réservés »